



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

SÉANCE DU CONSEIL

Présence des citoyens aux séances du conseil permise en zone verte

Comme vous le savez, la situation concernant le COVID-19 évolue de jour en jour. Considérant les [nouvelles mesures gouvernementales](#), et par souci de contribuer à l'effort collectif d'assurer la santé,

la présence des citoyens est permise pour les zones jaunes et vertes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Vu le déconfinement annoncé, il serait possible que le public soit admis à partir de juillet.

La séance ordinaire du 5 juillet se tiendra en présentielle.

Si vous avez des questions pour le conseil, nous vous invitons à les communiquer par courriel : directrice@st-claude.ca ou en présence.

Donné, ce 23 juin 2021

France Lavertu
Directrice générale